

LISTES DES DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES
LORS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 25 Septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil - Méréville – Le Mérévillois, en séance publique sous la présidence de M. Guy DESMURS, Maire.

Étaient présents : M. Guy DESMURS, M. Christophe BANASZEWSKI, M. Gaël CREVEAU, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Serge BEAUVALLET, Mme Jacqueline BABILLON, M. Bernard POINTEAU, Mme Béatrice DAUBIGNARD, M. Félix SANCHEZ, M. Philippe VIETTE, M. Patrick THUILLIER, M. Bernard BORDIN, M. Olivier BARBEROT.

Pouvoirs : Mme Sylvie VASSET à Mme Béatrice DAUBIGNARD, Mme Bénédicte VAUSSARD à Mme Jacqueline BABILLON, Mme Nathalie BESSÉ à M. Guy DESMURS, Mme Marie-Christine MOTCHOULSKY à M. Félix SANCHEZ.

Étaient absents : Mme Danielle BROYARD, M. Michel DELATOCHE, Mme Valérie DUSSAUX, Mme Maria RODRIGUES DE FREITAS, Mme Anne TACONNÉ, M. Baptiste BOUDET.

M. Christophe BANASZEWSKI est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance du conseil est ouverte à 20h20.

M. Guy DESMURS, Maire, remercie les membres présents et donne lecture du procès-verbal du précédent conseil municipal qui est **adopté** à l'unanimité.

DEL 2025-039	Décision modificative n°2 BP COMMUNE	Vote à l'unanimité
DEL 2025-040	Décision modificative n°1 BP COMMERCE	Vote à l'unanimité
DEL 2025-041	Admission en non-valeur	Vote à l'unanimité
DEL 2025-042	Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CIG Grande Couronne	Vote à l'unanimité
DEL 2025-043	Adhésion 2025 à l'association de la cressiculture essonnienne	Vote à l'unanimité

DEL 2025-044	Participation au transport scolaire 2025/2026 (collège)	Vote à l'unanimité
DEL 2025-045	Frais d'écolage 2024/2025	Vote à l'unanimité
DEL 2025-046	Approbation de la convention avec le Conseil Départemental de l'Essonne pour la mise à disposition des installations sportives communales	Vote à l'unanimité
	Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne	POINT REPORTÉ

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire clôt la séance à 21h45.

Le Maire
Guy DESMURS

